

Frédéric Vernet
Secrétariat Social de Marseille

Journal de la FEDERATION des CIQ du 14ème

fedeciq14@yahoo.com

Les nouvelles de nos quartiers

Expo de peinture : Balade lyrique au bord de mer



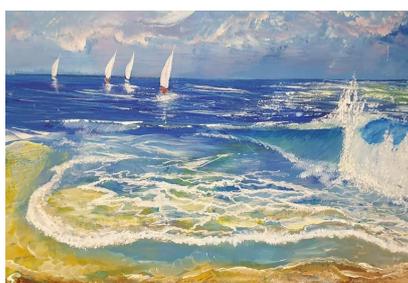
Vernissage de tableaux de notre peintre exceptionnel Henri !

Il nous donne rendez-vous en Mairie de Secteur du 13-14

72 rue Paul Coxe 13014 Marseille

le mardi 18 mars à 18h00 avec 32 toiles exposées

"La mer méditerranée comme trait d'union entre les civilisations qui se sont succédées, arrivant à Marseille terre d'accueil, ville multi-communautaires, où le brassage des cultes et cultures a permis le développement des peuples accueillis !!!"



Henri Nahabedian est issu des quartiers nord de Marseille : naissance et vie professionnelle d'architecte dans le 14ème, vie familiale dans le 15ème.

Maintenant à la retraite, il se consacre à la peinture qu'il enseigne aussi aux seniors de la ville de Marseille. Il est par ailleurs Secrétaire général du CIQ Canet-Gare/Arnavaux.



Ouverture d'un Tiers-lieu à Saint Barthélémy

Le Centre Saint Barthélémy – Fondation Saint Jean de Dieu est un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, à but non lucratif, situé dans les Quartiers Nord de Marseille. L'établissement, ancré sur le territoire depuis 170 ans, accueille 245 personnes âgées en grande difficulté sociale, issues du secteur psychiatrique, de l'errance et du milieu carcéral et/ou présentant des pathologies neuro-dégénératives type Alzheimer.

Au regard des besoins identifiés sur le territoire et porté par une valeur d'accueil et d'Hospitalité, le Centre St Barthélémy souhaite s'ouvrir sur l'extérieur et mettre à profit du quartier ses nombreuses ressources et propose l'ouverture d'un tiers-lieu !

Par le biais de ce Tiers-Lieu, il s'agit d'inscrire le Centre Saint Barthélémy comme un acteur qui contribue à valoriser et faire vivre le quartier, à faire vivre les initiatives des acteurs de proximité, à participer au développement local et à défendre le principe d'une ville inclusive, où les singularités de chaque habitant ont toute leur place.

- Le projet :

Vecteur de lien social, le Tiers Lieu est pensé comme un espace collectif, partagé et ouvert à tous : habitants, résidents, familles, collaborateurs, acteurs de proximité.

Des actions à fort impact sur le développement local sont proposées et/ou peuvent être développées dans les différents lieux de rencontre du Tiers Lieu :

- Un point café rencontre,
- Une cuisine partagée,

Retrouvez la présentation du tiers lieu en vidéo



- Une scène de spectacle,
- Un cyber café,
- Un espace de coworking,
- Un jardin partagé et solidaire.

- Un Tiers Lieu pour...

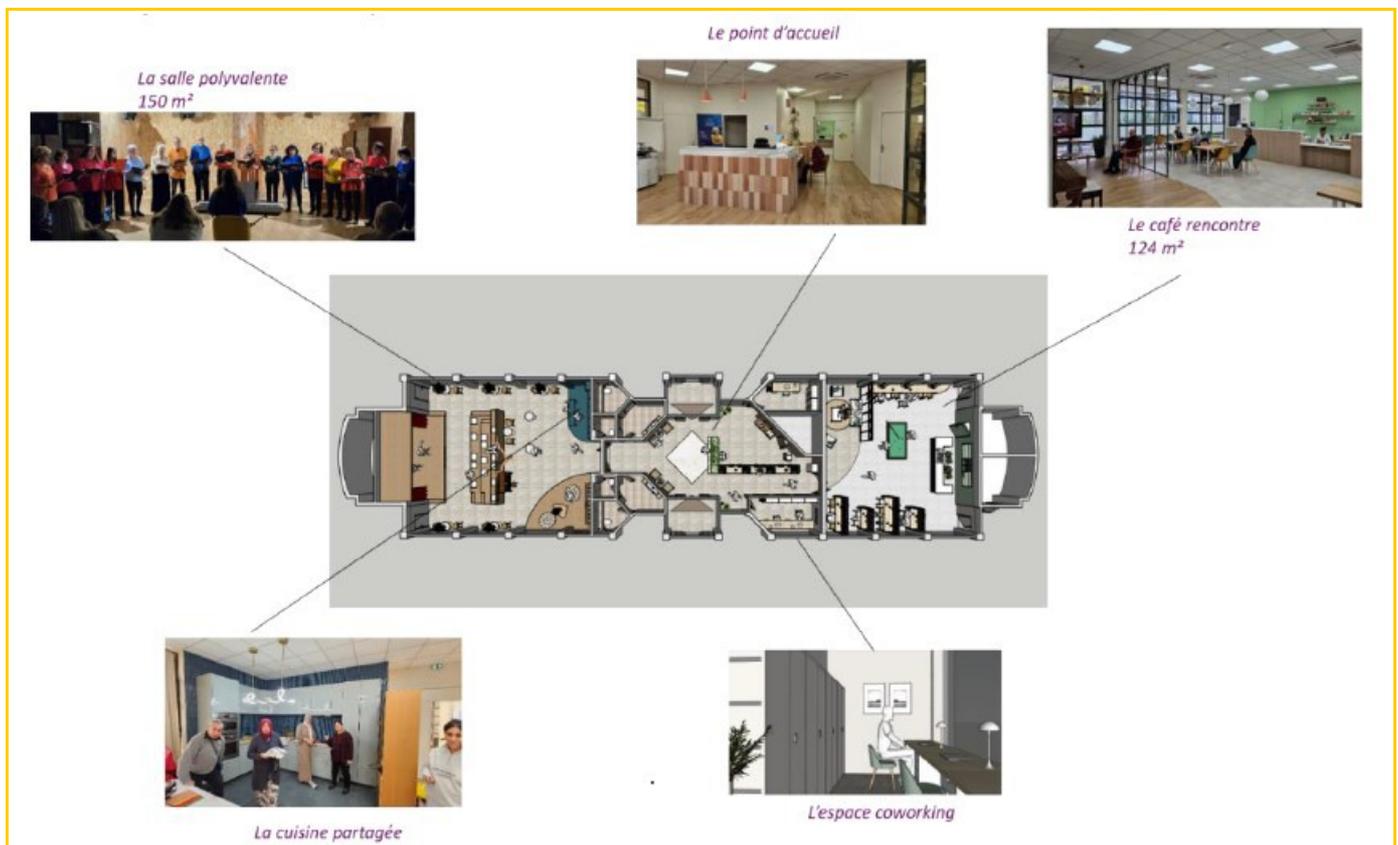
- Favoriser les liens entre générations en offrant aux jeunes et aux moins jeunes l'opportunité de se rencontrer dans le cadre d'un projet commun ; pour permettre aux personnes âgées d'être des acteurs à part entière de la vie de quartier.
- Découvrir, se former, créer ; pour redynamiser le quartier en proposant des activités de qualité, attrayantes pour les résidents comme pour les visiteurs. Il permettra de valoriser le site et les activités des résidents, de participer ainsi à l'économie locale.
- S'émerveiller et prendre le temps...

VOUS SOUHAITEZ...

- En savoir plus sur le projet,
- Proposer des ateliers, organiser des réunions,
- Réserver une parcelle dans le jardin partagé,
- Participer aux activités
- Vous investir dans la gouvernance

CONTACT
04 95 05 10 40
l.delguidice@fondation-sjd.fr
l.romano@fondation-sjd.fr

L'organisation des espaces



**Inauguration du Tiers-lieu
et du Centre de Ressources Territorial de la Fondation Saint Jean de Dieu
le mardi 1^{er} avril 2025 au Centre St Barthélémy à 11H30.**

Programme détaillé sur le carton d'invitation ci-dessous.

Merci de bien vouloir confirmer votre présence [avant le 17 mars 2025](#) en complétant [ce formulaire](#).



*Tiers-lieu
et
Centre Ressources Territorial*



INAUGURATION

En présence de

Yann BUBIEN, Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur

Frère Paul-Marie TAUFANA, Supérieur Provincial de l'Ordre Hospitalier
de Saint Jean de Dieu

Philippe GIRARD, Président de la Fondation Saint Jean de Dieu

Olivier QUENETTE, Directeur du Centre Saint-Barthélemy

**Le mardi 1^{er} avril 2025
à 11 h 30**

*au Centre Saint-Barthélemy
72 avenue Claude Monet - 13014 Marseille*

Merci de bien vouloir confirmer votre présence
avant le 17 mars 2025 via le formulaire :



Le programme

- 11 h 30 : Accueil
- 12 h 00 : Discours et présentations
du Tiers-lieu et du CRT
- 13 h 00 : Cocktail déjeunatoire

Marseille : l'oubli de la mémoire ouvrière



Les bateaux qui sillonnent depuis des siècles la Méditerranée s'arrêtent à Marseille, non seulement pour le transfert des marchandises, mais aussi pour ses bassins et ses travailleurs de la réparation navale. Au XIX et XX^{ème} siècle, cette réparation intègre les pratiques industrielles correspondant à l'évolution scientifique et technique. Ces activités, connaissent un apogée dans les années 60, suivie d'un arrêt brutal dans les années 70, avec les décisions politiques de transférer une grande partie des chantiers maritimes sur Saint Nazaire, dans un contexte de crise économique liée aux chocs pétroliers. Une partie des

entreprises ferment, dont « les ateliers Terrin » emblématiques de cette Réparation navale marseillaise : ouvriers et agents de maîtrise sont licenciés en dépit des manifestations syndicales.

Cinquante années après ces événements, Marseille a oublié la mémoire de la Réparation Navale. Quelles en sont les conséquences ? L'histoire de l'effacement de pratiques industrielles maritimes, de métiers basés sur le savoir-faire et l'apprentissage manuel de techniques qualifiées se poursuit-elle de façon irréversible ? Osons la question : avons-nous besoin de ce genre de métiers ?

La disparition de la réparation navale ?

La réparation navale n'a pas complètement disparu : Marseille dispose de la plus grande forme d'Europe, la Forme 10, pour réparer les plus grands navires de croisière au monde ; mais la réparation navale nécessite des ouvriers qualifiés : chaudronniers, soudeurs, ajusteurs, charpentiers... Marseille ne dispose plus de ces ouvriers : le lycée la Floride qui enseignait ces métiers s'est reconverti et propose des filières orientées vers la conduite et la réparation des véhicules routiers, les lycéens étant assurés de trouver du travail dans le transport routier mais... pour combien de temps ? (1)

La conversion de la population du littoral, à l'Estaque une nouvelle population riveraine :

Quand la réparation navale a disparu, ont disparu avec elle nombre d'ouvriers qualifiés qui habitaient à Marseille, souvent en proximité, sur le rivage. Les petites maisons étroites de l'Estaque ont été remplacées, par un immobilier en plein développement, sous l'impulsion de nouvelles populations, de classe moyenne, de sédentaires, de retraités et même d'étrangers attirés par les offres publicitaires et touristiques : l'Estaque petit village touristique fréquenté par des peintres... La navigation de plaisance s'est développée : voiliers, kayaks, avirons...

La nouvelle réparation navale dans un nouvel environnement urbain :

La réparation navale peut-elle se développer dans un milieu urbain côtier dense, où ses habitants sont habitués à vivre en proximité avec des modes de navigation paisibles ? La réparation navale, ce sont des chantiers industriels qui font du bruit et qui polluent, exemple concret : quand un bateau est en réparation à la Forme 10, il a besoin que la maîtrise embauche des travailleurs étrangers. Si un navire-hôtel est là pour les loger à proximité de leurs chantiers, les quais eux ne sont pas électrifiés. Par voie de conséquence le navire-hôtel a des moteurs qui tournent en permanence, nuit et jour. Les riverains n'en peuvent plus du bruit. A cela s'ajoute une pollution atmosphérique et la pollution maritime par les rejets toxiques et les eaux usées.



Des associations écologiques montent au créneau et dénoncent les atteintes à l'environnement, comme Cap Au Nord. Il en résulte des négociations difficiles avec la direction du port, des mobilisations de la population locale lors des enquêtes publiques, pour un port qui aspire à une continuité du transport maritime des marchandises par la route ou le chemin de fer.

Le rêve d'un Marseille touristique et de ses bateaux de croisière :

La perte de la réparation navale a été un coup dur économique pour Marseille. La réparation navale était un employeur pour Marseille, les entreprises de la famille Terrin ont embauché jusqu'à 5000 ouvriers ; or Marseille confrontée à l'accueil de vagues successives de migrants, en relation avec tous les grands événements historiques de la Méditerranée, (le génocide arménien, la perte des colonies, la guerre d'indépendance de l'Algérie...) a besoin de fournir du travail.

La municipalité de Jean-Claude Gaudin a rêvé de répondre à ce challenge de l'emploi en transformant Marseille en une ville touristique. Elle a réussi à obtenir des agences de croisière l'inscription de Marseille comme escale obligée : le temps pour les touristes de se promener entre le Vieux Port et Notre-Dame de la Garde, manger du poisson et acheter du savon de Marseille... Au fil des années, les bateaux de croisières, véritables villages flottants, polluent la Méditerranée avec leur logistique d'hôtel-restaurant, piscines et salles de spectacle, en produisant des tonnes de déchets. Ils polluent également l'atmosphère quand les navires aux quais, par manque d'électrification voient leurs moteurs tourner en permanence.

La conversion de la valeur travail :

Au-delà des transformations sociologiques, ce qui s'est beaucoup modifié dans notre première moitié du XXIe c'est la perception de la valeur accordée au travail.

Écoutons le patron fondateur en 1900 des ateliers Terrin, Augustin Terrin (2) : « Le travail : je lui dois toutes les joies de ma vie. Je lui ai tout abandonné, ma jeunesse, mes forces, mes esprits, mais il ne m'a pas payé d'ingratitude. Oui, il a maintenu non seulement mon énergie, ma lucidité d'esprit, mais il m'a donné la surprise de vieillir sans m'en apercevoir. »



Écoutons le témoignage d'un ouvrier soudeur, Lucien Tomi (3) « ce qui me reste le plus de mon travail dans la réparation, c'est la camaraderie », et les camarades ne sont jamais loin : ils entourent Lucien pendant son entretien et parlent de lui avec respect et bienveillance.

A notre époque, qui a le désir de consacrer sa vie au travail ? Qui va au travail avec l'esprit de camaraderie ?

Approfondissons les différentes façons de percevoir le travail avec Charles

Péguy (4) et sa « rencontre » avec trois casseurs de pierre : le premier dit « ce boulot me casse le dos, je n'en peux plus » - le second « je suis content de ce travail, car je nourris ma famille »- le troisième « je suis heureux et fier de participer à la construction d'une cathédrale ».

Revenons à notre problématique du départ : si la mémoire de la réparation navale de Marseille transmet la joie du travail, la camaraderie du travail en équipe, le lien social des hommes et des femmes unis dans une œuvre collective, elle ne sera pas oubliée, mais féconde, permettant aux jeunes hommes et aux jeunes femmes de s'engager par et pour le travail. Encore faut-il souscrire aux critères imposés par notre époque : que la réparation navale soit conciliable avec la féminisation du travail, avec le respect de l'environnement maritime et côtier, et le souci de la préservation des vivants de la mer. Cela est-il possible ? Pour y répondre nous avons à notre disposition le Musée de la Navale (5), leurs adhérents, leur gazette mensuelle et tous ceux sensibles au patrimoine maritime de Marseille...

Article de Christiane Giraud-Barra

(1) *L'Europe a édité une réglementation qui doit mettre fin à la production de véhicules thermiques en 2030, même si l'on peut douter de la disparition du transport routier polluant en Europe pour ces prochaines années, l'orientation est prise, nécessitée par la pollution atmosphérique et le réchauffement climatique*

(2) *Un destin maritime, la famille Terrin. Récits d'un siècle d'activités en Méditerranée ed REF.2C éditions*

(3) *FR3 reportage Christian Pesci - Lucien Tomi*

<https://youtu.be/vw4VjbEUxUQ?feature=shared>

(4) *Histoire relatée au colloque des 97 Semaines sociales à Paris, novembre 2024*

(5) *La Navale : BD des Bassins de Radoub Forme 7 13002 Marseille, tous renseignements sur leur site internet*

La police municipale recrute

Créée en 1974, la police municipale de Marseille est la deuxième police municipale de France. Ses missions sont de servir et protéger de jour comme de nuit. Elle mène des opérations conjointes avec la police nationale.

La police municipale de Marseille :

- sécurise l'espace public, les bâtiments communaux, les manifestations,
- assure la tranquillité sur la voie publique et dans les aires piétonnes,
- a en charge la régulation de la circulation et la répression du stationnement illicite.



Une police renforcée

La police municipale se développe en moyens humains et matériels pour devenir la première police municipale de France.

Chargée d'assurer la tranquillité publique, la police municipale est devenue un acteur incontournable pour faire de Marseille une ville plus juste, plus sûre et plus proche de ses concitoyens.

Lors du Conseil municipal du 5 mai 2023, le Maire de Marseille, Benoît Payan, a réaffirmé la volonté municipale de sécuriser la Ville en augmentant les effectifs de la police municipale de nuit et en renouvelant leurs équipements, tout en demandant à l'État de poursuivre son effort de renforcement des moyens de police et de justice sur le territoire.

Forte de l'un des effectifs de policiers municipaux les plus importants de France, la Ville de Marseille poursuit ses recrutements pour atteindre son objectif de 800 agents en 2026.

Description du poste :

Au sein de la Direction Générale Adjointe Ville plus Juste, plus Sûre et plus Proche (DGAJSP), la Direction de la Police Municipale et de la Sécurité agit et prévient l'insécurité et les incivilités. La Police Municipale de Marseille étoffe ses effectifs, pour atteindre à terme, un agent pour 1000 habitants, avec une forte diversification des métiers (Brigades équestre, cynophile, nautique, etc.).

Votre mission sera d'assurer une relation de proximité et de prévention auprès de la population.

Vous assurez l'ensemble des missions définies par l'Article L 511-1 et suivants du Code de la sécurité intérieure, en qualité d'agent(e) de Police Municipale.

Vous garantissez l'exécution des tâches relevant des pouvoirs de Police du Maire.

- Assurer la veille et la prévention en matière de maintien du bon ordre, de tranquillité, de sécurité et de salubrité publique ;
- Rechercher et relever des infractions, intervenir en matière de flagrant délit et lors des infractions au Code des communes et au Code de la route en matière de circulation routière ;
- Rédiger des rapports de contraventions, d'interventions et d'informations ;
- Assurer l'accueil, la relation et l'information du public sur la réglementation ;
- Tenir une permanence opérationnelle et organisationnelle du service de police municipale (PC Radio et Vidéosurveillance).

Votre profil

La Ville de Marseille recrute :

- Des lauréats de concours Gardien-Brigadier de police municipale,
- Des policiers municipaux par voie de mobilité, mutation ou détachement,
- Des militaires sous certaines conditions.

Selon votre situation, veuillez joindre à votre candidature l'acte administratif ci-après :

- Passerelle / mutation : dernier arrêté de situation administrative,
- Lauréat de concours : attestation de réussite au concours,
- Militaire : Agrément.

Vous êtes titulaire du permis B.

Vous connaissez la législation et la réglementation applicables à l'activité et disposez d'une bonne pratique des techniques de communication, de gestion des conflits et de médiation.

Doté(e) d'une bonne condition physique, vous êtes dynamique et avez le sens du travail en équipe. Vous faites preuve d'un esprit d'analyse et de synthèse.

Vos avantages

- Rémunération statutaire,
- Régime indemnitaire (IAT)
- Astreintes et heures supplémentaires
- NBI 22,2 points
- ISF à 20 %
- Prime de fin d'année
- Prestations sociales : avantages Comité d'Action Sociale, tickets restaurant d'une valeur de 9,50€ avec participation employeur à hauteur de 60 %, participation aux frais de mutuelle (si labellisée, à minima 62€) et de transports (carte de libre circulation RTM, etc.).
- Horaires organisés dans le cadre de cycles horaires variables, pouvant donner accès à des RTT, et d'un planning d'astreintes.

Dans le cadre de missions plurielles, vous êtes doté(e) d'équipements individuels et collectifs performants :

- Caméras piétons,
- Matériel de communication – réseau radio,



- Boîtiers PVE,
- Gilets de protection,
- Armement catégories B et D (arme de poing 9mm, Tonfa, matraque télescopique, aérosols, pistolet à impulsion électrique).

Rejoignez les équipes de la Police Municipale de Marseille, un challenge une passion, des services et des métiers diversifiés, accompagnés d'un parcours personnalisé !

Sources : site de la Mairie de Marseille

[Agent\(e\) de Police Municipale \(H/F\) | Marseille Recrute](#)

Sécurité dans les transports : la Métropole renforce son action avec un plan ambitieux



Face à l'augmentation des incivilités et des agressions dans les transports en commun, la Métropole Aix-Marseille-Provence engage un plan de sécurité renforcée pour assurer la protection des voyageurs et des agents. Ce plan, dévoilé par la présidente Martine Vassal, repose sur des mesures concrètes et innovantes, adaptées aux réalités du territoire.

« La révolution des transports, que la Métropole conduit sur l'ensemble de notre territoire, doit nécessairement s'accompagner d'un renforcement drastique des conditions de sécurité.

Nous devons garantir à chaque voyageur et chaque agent des conditions de voyage sereines. Ce plan marque un tournant avec des actions fortes, immédiates et visibles, qui répondront aux attentes des habitants de notre Métropole », déclare Martine Vassal, présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

1) Protection des chauffeurs

- Installer des cabines de protection intégrale en remplacement des modèles actuels qui présentent des angles de vulnérabilité.

2) Sanctions et contrôles des agresseurs

- Demander une interdiction de transports pour les individus condamnés pour agression dans les réseaux, avec des contrôles réalisés grâce aux caméras IA.

3) Création d'une brigade mobile d'intervention

- Déployer des agents spécialisés, équipés de scooters, pour des interventions rapides et dissuasives.
- Créer une brigade canine au sein du Groupe d'action et de protection (GAP) pour son effet dissuasif.
- Augmenter le nombre d'agents de sécurité, notamment en civil, pour prévenir les actes prémédités ou identifier les auteurs de troubles.

4) Aménagement d'espaces sécurisés

- Créer des « safe zones » dans les stations de métro, équipés de boutons d'alerte et d'un éclairage renforcé, pour offrir un refuge immédiat, notamment aux personnes vulnérables.
- Améliorer et renforcer l'éclairage nocturne aux arrêts de bus pour diminuer le sentiment d'insécurité

5) Innovations technologiques dissuasives

- Créer un réseau de caméras dotées d'Intelligence artificielle (IA) avec reconnaissance faciale pour un contrôle automatisé et efficace.
- Étendre la vidéosurveillance algorithmique pour détecter les agressions, vols ou bruits anormaux.
- Demander une adaptation des règles à la CNIL pour permettre l'écoute sonore.

6) Opérations "Place nette transports"

- Lancer des opérations ciblées pour sécuriser les points sensibles (stations ou lignes à risques) avec une présence accrue et des outils technologiques adaptés.

7) Mobilisation citoyenne et sensibilisation

- Mettre à l'honneur les citoyens ayant agi héroïquement ou alerté lors d'incidents pour valoriser les comportements positifs.
- Lancer une campagne de sensibilisation contre les agressions des chauffeurs.
- Procéder une campagne de sensibilisation dans les écoles.

« Nous devons envoyer un message clair : les transports ne sont pas une zone de non-droit. Ce plan de sécurité s'inscrit dans une démarche volontariste et pragmatique. Il sera mis en œuvre en collaboration avec les forces de l'ordre, les opérateurs de transport et les collectivités locales pour garantir une application efficace et durable. Il s'inscrit également dans la continuité des dispositifs déjà déployés : **augmentation des effectifs du Groupe d'assistance et de protection (GAP)**, qui est passé de 46 agents en 2022 à 99 d'ici la fin de l'année 2025, **demande d'armement des agents du GAP** pour leur permettre d'assurer leurs missions dans les meilleures conditions, **déploiement de plus de 5 500 caméras et mise en place de l'application RTM Alerte** pour signaler en temps réel tout incident ou comportement suspect aux équipes de supervision », insiste Martine Vassal, présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Sources : site internet de la Métropole

Colinéo : une association voisine

Colinéo est une association régie par la loi 1901, à but non lucratif, située au 1 chemin des grives 13013 Marseille, qui est au service de la **préservation et de l'éducation à l'environnement et au développement durable, promouvant l'agroécologie**. Elle est agréée "**Protection de l'Environnement**" (cadre départemental) au titre du Code de l'Environnement. Elle est également agréée au titre de la **Jeunesse et de l'Education Populaire**, et de l'**Education Nationale**.



Créée à l'origine (août 1973) pour faire face aux problèmes liés à l'urbanisation envahissante des piémonts de la **Chaîne de l'Étoile**, Colinéo se dénommait alors **A.S.S.E.N.E.M.C.E.** pour Association pour la Sauvegarde du Site et de l'Environnement Nord-Est de Marseille – Chaîne de l'Étoile. Depuis, Colinéo s'est nettement développée et œuvre désormais sur un **plus large territoire** et

dans des domaines touchant à l'**Environnement et au Développement Durable**. Toujours mobilisée pour la **préservation** des collines de la Chaîne de l'Étoile et du Massif du Garlaban, l'association a souhaité changer de nom, passant d'ASSENEMCE à Colinéo-ASSENEMCE et, **depuis 2012, à Colinéo**.

Réunies autour des maîtres mots "**AGIR, PRÉSERVER, ÉDQUER**", les actions de Colinéo se sont étoffées et les projets et dossiers qu'elle mène ont conduit à la création de **4 Pôles d'activité interconnectés** qui s'enrichissent mutuellement : Naturaliste & Scientifique, Éducation à l'Environnement et au Développement Durable, Urbanisme & Juridique et le Conservatoire des Restanques, Verger et Jardin Méditerranéen.

Forte de ses 50 années d'existence et fidèle à sa devise, **Colinéo s'est toujours mobilisée, depuis sa création, pour protéger les espaces naturels et tampons, valoriser la biodiversité de la région et sensibiliser les publics**.

Colinéo travaille avec **de nombreux partenaires associatifs, privés et collectivités publiques**. Au fil de ses expériences et de son investissement, elle participe à des commissions de conseil, de concertation et de gestion, afin d'accompagner la mise en œuvre des politiques publiques, elle conçoit, anime, coordonne, des événements,

des randonnées, des projets d'éducation, de formation, de sensibilisation, auprès de jeunes publics, d'adultes, de salariés d'entreprise, de grand public.

Aujourd'hui installée au cœur de 6ha **classés en zone agricole**, sur les piedmonts de la chaîne de l'Etoile versant Marseillais, Colinéo continue son combat pour faire du « **Conservatoire des Restanques, Verger et Jardin Méditerranéen** », site périurbain de six hectares, un lieu emblématique de sauvegarde de la **biodiversité naturelle et cultivée**. Avec son bâtiment bioclimatique de 250 m², ses productions agro-écologiques, et ses aménagements en faveur de la biodiversité locale, l'association poursuit son engagement de faire du conservatoire **un lieu d'éco-exemplarité pour la préservation des sols et des écosystèmes**. Ce site remarquable constitue un lieu pédagogique, de savoirs, d'expérimentations, de rencontres, d'échanges, de mixité sociale et d'épanouissement. Ci-après deux exemples d'ateliers pour les prochains jours.

Le site **internet de l'association regorge d'autres d'informations** : [Accueil - Association Colinéo Marseille](#)

Démonstration de taille des oliviers : atelier gratuit

Le mercredi 19 mars 2025 de 9h à 12h

Rejoignez-nous sur le Conservatoire des Restanques pour découvrir les secrets de la taille de l'olivier : une transmission de connaissances et de savoir-faire, en partenariat avec l'ACOPA (Association des Compagnons de l'Olivier du Pays d'Aix) et animé par M. Jacques Artaud (Professeur émérite IMBE-Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Écologie marine et continentale) et Dr. Sevastianos Roussos (Microbiologiste; DR Emérite IRD).

Cette démonstration sera clôturée par un apéritif.

Cet atelier est **gratuit** et ouvert à tous, **dans la limite des places disponibles**

Sur INSCRIPTION ici : [Démonstration taille des oliviers 2025](#)

Pensez à apporter si possible gants et sécateurs.

Lieu : Conservatoire des Restanques Verger et Jardin Méditerranéen, 1 chemin des grives 13013 MARSEILLE.



Atelier « Réussir ses semis » : atelier gratuit

Le mercredi 2 avril de 14h à 17h

Cet atelier est ouvert à tous, débutants comme confirmés. Les ateliers maraîchage ont pour objectif de transmettre aux participants les connaissances théoriques et les pratiques suffisantes pour cultiver leur propre jardin selon les principes de l'agroécologie.

Au programme :

Théorie (1h)

- Le choix des graines : semences paysannes ou hybrides
- Semis direct et semis sous abri

Pratique (2h)

- Visite de la pépinière et présentation du matériel - Atelier semis, repiquage et plantation

Gratuit (projet soutenu par le Conseil départemental 13 et FDVA)

Sur INSCRIPTION ici : [Ateliers sensibilisation "Biodiversité au jardin" 2025](#)

Lieu: Conservatoire des Restanques Verger et Jardin Méditerranéen, 1 chemin des Grives 13013 MARSEILLE



Histoire d'une rue : Boulevard du Capitaine-Gèze

Le boulevard du Capitaine-Gèze est une voie située dans les 14e et 15e arrondissements de Marseille.

Situation et accès

Elle va de la rue de Lyon au boulevard Danielle-Casanova.

Avec l'avenue du Cap-Pinède, le boulevard constitue un axe majeur de transit entre l'autoroute A7 et l'autoroute du littoral et permet l'accès au port de Marseille.

Il se situe à la limite des quartiers du Canet et des Arnavaux. Il marque également la limite nord-est de la zone d'aménagement urbain Euroméditerranée.

Le boulevard du Capitaine-Gèze et l'avenue du Cap-Pinède font fonction de rocade est-ouest entre l'autoroute du soleil, l'autoroute du littoral et le port de Marseille (1).

Depuis les années 1970 le franchissement des voies nord-sud par cet important axe de transit est assuré par un autopont dit passerelle Gèze. Sa démolition à partir de janvier 2021, dans le cadre de l'Opération d'Intérêt National Euroméditerranée, doit permettre à terme une requalification de l'espace entre la rue de Lyon et la place située à l'entrée de la [station de métro Gèze](#) (2),(3).

Le boulevard est desservi par les lignes 38 et 535 du réseau de bus RTM et par la ligne 2 du métro de Marseille.

Origine du nom

Cette voie rend honneur à **Arnaud Gèze**, né le 9 mai 1913 à Toulouse et décédé le 25 août 1944 lors de la [libération de Marseille](#) (4), capitaine d'artillerie mort pour la France lors de la progression du 7e régiment de tirailleurs algériens. Il reçoit la Légion d'honneur à titre posthume et la municipalité de Marseille donne son nom à un boulevard et à une station de métro.

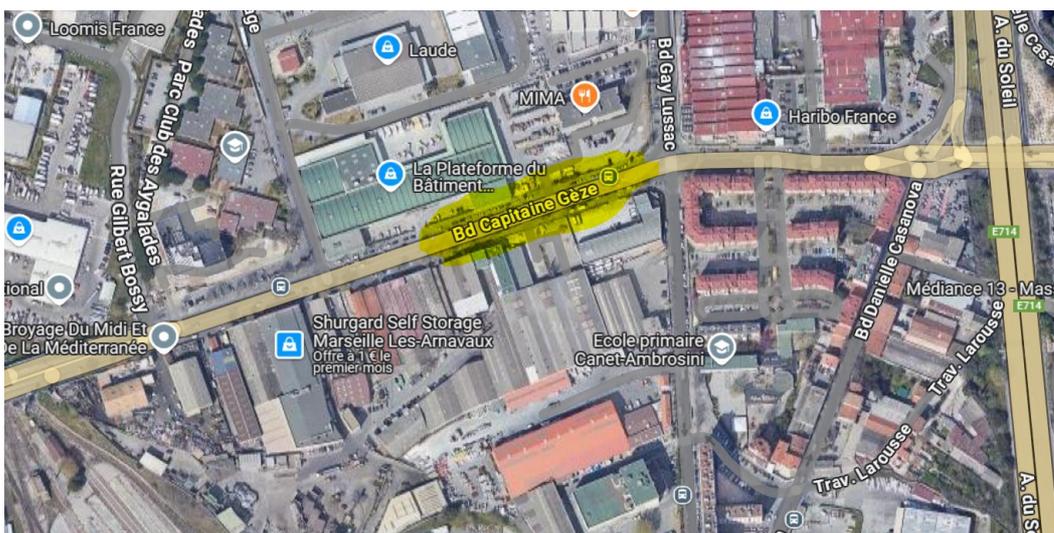
Historique

Cette voie dénommée boulevard Oddo prolongé prend le nom de « boulevard du Capitaine-Gèze » après la Seconde Guerre mondiale.

Le boulevard comprend deux parties d'importance et d'époque différentes :

- La première, réalisée en 1892 dans le quartier de [La Cabucelle](#) (5), est une prolongation du boulevard Oddo depuis la rue de Lyon jusqu'au chemin des Ayalades. Dans les années 1920 il va donner accès depuis La Cabucelle au camp de réfugiés arméniens rescapés du [génocide](#) (6), dit Camp Oddo, qui occupe les baraquements d'un ancien camp militaire de la guerre de 1914-1918. Le terrain du camp est ensuite inclus dans la [gare aux marchandises de Marseille-Canet](#) construite de 1930 à 1934.

- Le second tronçon, dans le quartier des Arnavaux, est réalisé pour le compte de la Ville de Marseille par la compagnie de chemin de fer PLM dans le cadre du chantier de construction de la gare de Marseille-Canet. Ce second prolongement du boulevard Oddo est inscrit dans le plan d'extension de la Ville. Il doit permettre de mettre en valeur des zones mal desservies autour de la traverse rurale des Treize-Coins (aujourd'hui disparue) où sont prévues de nouvelles implantations industrielles. Le chantier comprend la construction deux ponts en béton armé franchissant le ruisseau des Ayalades et les voies d'entrée dans la gare (7).



Bâtiments remarquables et lieux de mémoire

Le boulevard du Capitaine-Gèze dessert essentiellement des zones d'activité secondaires et tertiaires dont le parc d'Affaire des Ayalades, Arnavant Activités, et, au no 67, l'usine de confiseries Haribo.

Au no 68 se situe le groupe d'HBM Ambrosini construit en 1937, dû à l'architecte lyonnais F. Clermont spécialiste du logement social. C'est la première opération de logement social réalisée dans ces quartiers industriels (8). À la jonction du boulevard du Capitaine-Gèze et de l'avenue du Cap-Pinède la station de métro Gèze, terminus nord de la ligne 2 du métro de Marseille, est un pôle d'échange multimodal comprenant un parking relais sur trois niveaux, une gare de bus accueillant 7 lignes de bus, dont une ligne de BHNS. Une deuxième ligne de BHNS est programmée, entre le pôle d'échanges Gèze et celui de La Fourragère via le boulevard Capitaine-Gèze élargi et réaménagé. Cette ligne en site propre doit relier le nord et l'est de Marseille sans passer par le centre-ville (9).

Notes et références

- ↑ « Le boulevard du Capitaine-Gèze sur la carte OpenStreetMap [archive] ».
- ↑ « Démolition de la passerelle Gèze et réaménagement provisoire des voiries, Marseille [archive] », sur *www.marseille-provence.fr* (consulté le 22 juin 2021).
- ↑ « Bientôt détruite, la passerelle Gèze va laisser place à un boulevard réaménagé [archive] » (consulté le 22 juin 2021).
- ↑ Adrien Blès, *Dictionnaire historique des rues de Marseille : Mémoire de Marseille*, Marseille, Jeanne Laffitte, décembre 2001, 526 p. (ISBN 2-86276-372-1).
- ↑ Michel Brocchiero, *Un faubourg ouvrier de Marseille sous la Troisième République : Le quartier Oddo-Cabucelle-Madrague 1872-1931*, Université de Provence (Maîtrise d'histoire sous la direction d'Éric Vial), 1989-1991.
- ↑ Émile Temime (dir.) et Marie-Françoise Attard-Maraninchi, *Histoire des migrations à Marseille*, t. 3 : *Le Cosmopolitisme de l'Entre-deux-guerres, 1919-1945*, p. 47-55.
- ↑ A. Joubret, « La nouvelle gare du Canet et les consolidations des murs de la Pinède à Marseille », *Technica*, no 15, mai 1934, p. 3-19 (lire en ligne [archive], consulté le 22 juin 2021).
- ↑ Thierry Durousseau (dir.), *Architectures à Marseille*, Marseille, Maison de l'architecture et de la ville PACA, 2014, 247 p. (ISBN 978-2-9534948-2-2).
- ↑ « BHNS B4 : une ligne de transport en commun pour désengorger le centre-ville de Marseille [archive] », sur *Métropole Aix-Marseille-Provence* (consulté le 22 juin 2021).

Sources : Wikipédia

Agences immobilières

Votre conseiller indépendant en immobilier SAFTI :

Laurent COISINE
Tél : 06 40 95 00 03
Mail : laurent.coisine@safti.fr



Sur Marseille 14ème, 13ème,
3ème arrondissements et alentours



Vous avez un projet immobilier ?
Vous souhaitez acheter ou vendre une maison, un appartement, un terrain !

Expert de mon secteur d'activité, j'accompagne mes clients pour que leurs projets immobiliers se réalisent dans les meilleures conditions.

Je serai votre interlocuteur privilégié tout au long de votre projet, jusqu'à la signature chez le notaire. Vous avez ainsi l'assurance d'être pleinement accompagné pour la vente ou l'achat de votre bien immobilier.

N'hésitez plus et contactez-moi.

EI - Agent commercial - 932 510 506 RSAC MARSEILLE

Saint Joseph Immobilier
Compétence + Éthique + Dynamisme

A vos côtés **Corinne PERLES**
06 12 11 06 97
cperles@saintjoseph.immo

ERA IMMOBILIER

Era VP IMMO DIRECTEUR
era.vpimmo@eraimmo.fr
era.vpimmo@erafrance.com
www.era.vpimmo.fr

ERA VP IMMO
31, avenue de Merlan
13014 MARSEILLE
Tél. 0491471760

www.erafrance.com

Les bonnes adresses du 14ème !



EFL Café - Station Alexandre 29-31 boulevard Charles Moretti, 13014 Marseille

La cuisine française est bien préparée par ce restaurant et un personnel sympa montre un haut niveau d'hospitalité.

A chacune de vos visites, vous aurez droit à un service décontracté dans une atmosphère douillette.

Restaurant très bien noté sur internet

**Pour toutes réservations
contactez :**
04 91 53 57 63 / 06 11 46 12 26



Horaires :
Ouvert du lundi au vendredi :
08:00 - 16:00
Fermé le samedi et dimanche

Parking gratuit
Services : Sièges en terrasse

∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞

La Gratinée propose une cuisine résolument française, de type brasserie parisienne, privilégiant les produits frais. Nos fruits et légumes sont achetés le matin même au M.I.N des Arnavaux, et l'arrivage de poissons frais est quotidien.



Une qualité des produits qui n'est plus à démontrer pour ce restaurant traditionnel où le savoir-faire, pour sublimer ces produits, est perpétué de générations en générations.

Nos plats sont préparés à la minute à la fois pour respecter le produit mais aussi pour un plaisir optimal à la dégustation. Les produits cuisinés sont riches et variés : viandes, poissons, spécialités d'abats (tête de veau ravigote, riz de veau, rognons...) et en fonction de la saisonnalité des produits.



Du 1er janvier au 31 décembre du lundi au vendredi :
de 7h00 à 16h00

120 Avenue du Marché national 13014 Marseille

Tél : 04 91 98 03 41

∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞

RESTAURANT LE TRANQUILLE DU 14EME

102 Bd Danielle-Casanova 13014 Marseille

Tél : 07 70 50 86 66

Ce restaurant offre une ambiance chaleureuse et conviviale, idéale pour les repas en famille.

On y retrouve une décoration simple mais accueillante, avec des tables en bois et une lumière douce.

Les plats préparés avec des ingrédients frais, raviront petits et grands !!

OUVERT LUNDI AU VENDREDI
10:00- 15:00
RESTAURANT LE TRANQUILLE
102 BD DANIELLE CASANOVA 13014

MENUS

Entrée	
Salade du jour	7 eu
3 Samossas légumes	5 eu
3 Samossas poulet	6 eu
Formules	
Entrée + Plat	13 eu
Plat + Dessert	13 eu
Entrée + Plat + Dessert	14 eu
DESSERT	
Dessert du jour	3 eu
SANDWICHES	
PANINI	5 eu
Burger	6 eu
Sandwich crudités	4 eu
Barquette frites	2 eu

Le Rustic Bar

Un endroit sympathique pour le repas de midi :
Place de la Rotonde,

27 Bd Central 13014 Marseille

Tél : 09 52 44 57 38



du lundi au vendredi
de 7h30 à 16h00



MARS

Du lundi 17 au samedi 22 mars

Exposition de peintures

Organisée par la Mairie de Secteur
Renseignements : 04 91 55 42 50

Bastide St-Joseph - Mairie de Secteur - 72, rue Paul Coxe - 14^e

GRATUIT



Vendredi 21 mars, à 12h

Repas pour le Bel âge

Organisé par la Mairie de Secteur
Sur inscription : 06 32 87 14 63 / 04 91 70 25 51 /
belage1314@marseille.fr

Centre d'animation la Maurelle - 81, av. de la Maurelle - 13^e

GRATUIT



Mardi 25 mars, à 20h

Kamel Comédie Club

Spectacle d'humour

Organisé par la Mairie de Secteur
Réservation : 04 91 63 20 75

Centre d'animation du Merlan - 63, av. du Merlan - 14^e

GRATUIT



Vendredi 28 mars, à 20h

Théâtre "Le salon Ida"

de Guy Landin / Cie Et pourquoi pas ?

En partenariat avec le Festival National
de Théâtre Amateur

Organisée par la Mairie de Secteur

Sur inscription : 04 91 55 42 44 / culture1314@marseille.fr

Centre d'animation de St-Joseph - 72, rue Paul Coxe - 14^e

GRATUIT



Lundi 31 mars, de 10h à 20h

**Journée mondiale
de la trisomie 21**

Organisée par la Mairie de Secteur

Parc du Grand Séminaire - 8, boulevard Central - 14^e

GRATUIT



Mairie des 13^e & 14^e
arrondissements

Bastide Saint-Joseph
72 Rue Paul Coxe
14^e MARSEILLE

Tél. 04 91 55 42 00

culture1314@marseille.fr

mairie13-14.marseille.fr

mairie marseille 13ème-14ème

MAIRIE
13&14
ARRONDISSEMENTS
MARSEILLE

**LES SAMEDIS SPORTIFS
DES 13&14**

**SAMEDI 15 MARS 2025
DE 14H À 18H**

GYMNASÉ ST JÉRÔME VILLAGE
15 AVENUE DE ST JÉRÔME - MARSEILLE 13^e

INITIATIONS ET DÉCOUVERTES DE NOMBREUSES
ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES GRATUITES POUR
TOUT PUBLIC

La santé vient en bougeant !

RENSEIGNEMENTS : Mairie des 13&14 - Service des Sports - 04 91 55 42 17 - sports1314@marseille.fr

mairie13-14.marseille.fr

mairie marseille 13ème-14ème

ECB
ESPACE CULTUREL BUSSERINE
MAIRIE DES 13^e & 14^e ARRONDISSEMENTS

MAIRIE
13&14
ARRONDISSEMENTS
MARSEILLE

Votre Mairie de Secteur
vous propose à

**L'espace culturel
BUSSERINE**

**PROGRAMME
DU 21 MARS AU 26 MAI 2025**

THÉÂTRE MUSIQUE DANSE
MARIONNETTES CONTES HUMOUR
RENCONTRES ATELIERS CINÉMA

SPECTACLES
GRATUITS !

Pour télécharger le programme, il faut cliquer ci-après :
[Programme du 21 mars au 26 mai 2025 de l'Espace Culturel Busserine | Mairie 13ème et 14ème arrondissements - Ville de Marseille](#)

POUR UN QUARTIER VIVANT, CONTRE LA DESERTIFICATION :

Adhérer au CIQ, participez aux réunions. Servez-vous auprès des commerçants, artisans, entreprises de nos quartiers.

Participer à la vie associative du quartier.

Inscrivez-vous dans les clubs sportifs du quartier.

SOUTENEZ LE CIQ DE VOTRE QUARTIER

.....

Nom.....Prénom :.....Tel.....

Adresse.....

Mail.....

Date..... Signature.....

CIQ Canet Gare-Arnavaux

Président : Monsieur Alain ARCUCCI

Adresse postale

24, boulevard de la station

13014 Marseille

Tél mobile : 06 79 63 75 07

Mail : fedeciq14@yahoo.com

CIQ de Sainte Marthe

Présidente : Madame Valérie LEFERT

Adresse postale

2 rue Berthelot

13014 Marseille

Tél mobile : 06 01 82 65 60

Mail : ciqstemarthe@gmail.com

CIQ Bon Secours - St Gabriel - Clair Soleil

Président : Monsieur Gilbert DELAGE

Adresse postale

Le Clos des Lilas

63, boulevard Kramer

13014 Marseille

Tél mobile : 06 73 18 06 32

Mail : gilbert.delage@numericable.fr

CIQ Le Merlan

Président : Monsieur Lucien ESCANDE

Adresse postale

Bt B1 - Notre Dame de Grâces - Copie Service

64 avenue du Merlan

13014 Marseille

Tél fixe : 04 91 58 48 26

Tél mobile : 06 47 36 79 53

Mail : copie.service@laposte.net

CIQ Canet Centre

Présidente : Madame Safia LAGHROUR

Mail : safia_laghrou@yahoofr

CIQ Saint Barthélemy

Présidente : Valérie BONINO

Adresse postale

16 av Prosper Mérimée

13014 Marseille

Tél mobile : 06 22 07 91 99

Mail : newciqstbarth14@gmail.com

CIQ de Saint-Joseph

Présidente : Madame Christiane GIRAUD-BARRA

Adresse postale

24 Bd Central

13014 Marseille

Tél mobile : 06 89 52 84 22

Mail : comitequartierstjo@protonmail.com